

Convention collective de travail (CCT) dans la branche suisse de l'isolation 2025 - 2028

La CCT dans le secteur suisse de l'isolation sera modifiée comme suit:

Art. 41.6 CCT Catégories de travailleurs:

a) Catégorie A: Ferblantiersisoleurs **et isoleurs** disposant d'un apprentissage professionnel avec CFC ou avec certificat de qualification professionnelle des pays D-A-CH

b) Catégorie B: Ferblantiersisoleurs ou isoleurs sans examen de fin d'apprentissage ou sans certificat de qualification professionnelle des pays D-A-CH, ainsi que tous les métiers et activités apparentés.

[...]

Association des entreprises suisses d'isolation ISOLSUISSE pour la protection contre la chaleur, le froid, le bruit et les incendies

Fabian Birner Urs Hofstetter

La présidente	membre du GL	Responsable de branche
---------------	--------------	------------------------

Vania Alleva Bruna Campanello Yannick Egger